



Association des religieuses  
pour les droits des femmes

# Reli- femmes

## DANS CE NUMÉRO

Cette année 2012-2013 s'annonce marquée par un important débat de société, celui de la laïcité au Québec. La FFQ elle-même remet au jeu cette question controversée. Le gouvernement du Québec s'est, pour sa part, engagé dans un projet de Charte des valeurs québécoises qui pourrait tout aussi bien être nommé Charte de la laïcité.

Dans ce contexte, l'équipe de rédaction de *Reli-femmes* a convenu d'orienter les dossiers de cette année vers cette problématique complexe dans le but de proposer des éléments de réflexion féministe de nature à aider l'ARDF à éventuellement prendre position sur la question.

Dans un premier dossier, Élisabeth Garant se propose de cerner le concept de laïcité en illustrant certaines de ses variantes. Elle élabore une typologie éclairante fondée « sur des expériences, des compréhensions et des priorités différentes que portent les citoyens et les citoyennes ». Quel que soit le modèle de laïcité adopté, le défi sera toujours d'instaurer un rapport juste entre majorité et minorités. Ces bases étant posées, le regard féministe devra traverser les dossiers à venir.

La rédaction

## EN MOUVEMENT

### La Charte des valeurs québécoises vue par les femmes

Le projet de Charte des valeurs québécoises fait se lever des réactions diverses, parfois divergentes, de la part des femmes notamment. Parce que la proposition controversée sur les signes religieux les cible principalement. Dans le but de nourrir la réflexion, voici, parmi beaucoup d'autres, quelques bribes de propos de femmes sur le sens des symboles religieux.

« Les symboles religieux reflètent généralement une vision de l'ordre social et des rapports sociaux entre les genres et entre les groupes communautaires. Or ces symboles tout comme les religions qui les portent sont ancrés dans des valeurs et des traditions patriarcales. (Yolande Geadah, *Le Devoir*, 13 septembre 2013)

Je vois au Québec des phénomènes inquiétants, comme l'intégrisme religieux. Des conférenciers qui viennent déverser leur haine, leur rhétorique méprisante à l'égard des femmes [...] Il y a quelques années, on ne sentait pas cette crispation identitaire. [...] Il faut apprendre à vivre ensemble. (Djemila Benhabib, à Radio-Canada, 12 septembre 2013)

« Faire une équation stricte entre le voile et la soumission des femmes est aussi fallacieux que de faire une équation entre les crânes rasés et le néonazisme,



ou encore, le hip-hop et la misogynie. Même à leur plus déplorable, nous ne songerions jamais à légiférer de telles pratiques, liberté de conscience oblige. [...] Il y a beaucoup d'ignorance concernant le voile, mais encore davantage face à l'Islam. (Francine Pelletier, *Le Devoir*, 25 septembre 2013)

« Quand les féministes considèrent les femmes [...] portant le foulard ou voilées comme uniquement des victimes du patriarcat, comme des êtres aliénés ou maintenus dans la subordination et qu'elles veulent les libérer, elles souscrivent au discours qui consacre le déni de la réalité vécue des femmes, de leur expérience subjective et collective et, surtout, qui nie la logique de rapports de pouvoir entre femmes elles-mêmes. » (Ève-Marie Lacasse, *Le Devoir*, 1<sup>er</sup> octobre 2013)

Débat à suivre et à poursuivre.

Propos colligés par  
Céline Beaulieu, CND



Association des religieuses  
pour les droits des femmes

**RELI-FEMMES,  
Bulletin de l'ARDF  
N° 79 - NOVEMBRE 2013**

Édité trois fois l'an par  
l'Association des religieuses  
pour les droits des femmes.

**Le but de l'Association est  
de travailler, dans une  
perspective évangélique  
et selon les charismes  
des divers instituts,  
à la promotion des femmes  
- religieuses et/ou laïques -  
dans l'Église et dans  
la société.**

Équipe de rédaction :  
Céline Beaulieu, CND,  
Suzanne Bolduc, FSP,  
Céline Dubé, CND,  
Camilla Martin, NDA,  
Marina Tremblay, CND.

Collaboratrices régulières :  
Les membres  
de l'Équipe de coordination,  
Léona Deschamps, RSR,  
Réjeanne Dubé, NDA,  
Françoise Gagnon, NDBC,  
Huguette Laroche, NDBC,  
Fernande Themens.

Infographie :  
Nathalie Tassé

Conception graphique :  
René St-Amand

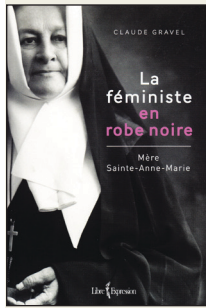
Impression :  
Groupe Laurier

Expédition :  
Suzanne Bolduc, FSP  
et des bénévoles, secrétariat  
de l'ASMDM

Abonnement  
(taxes incluses)  
Canada : 12\$  
Étranger : 15\$

Reproduction permise  
sous réserve d'en  
mentionner la source.

Correspondance :  
Louise Bégin, CND  
1880, rue Sicard, app. 3  
Montréal (Québec) H1V 2X8  
Tel. : 514 252-9072  
louisebegin2@videotron.ca



GRAVEL, Claude, *La  
féministe en robe noire,  
Mère Sainte-Anne-Marie*,  
Libre Expression, 2013,  
224 p.

**E**n 2013, l'ex-journaliste Claude Gravel publie *La féministe en robe noire, Mère Sainte-Anne-Marie*. L'auteur y présente l'action de cette sœur de la Congrégation Notre-Dame comme religieuse, comme femme et comme féministe à une époque où l'on était réfractaire à l'idée de faire instruire les jeunes filles. Entre l'Introduction «Voilà un homme» et l'«Épilogue», neuf chapitres constituent cette biographie écrite comme un récit. L'espace limité nous force à faire un choix et à en laisser quelques-uns entre parenthèses.

Née à Saint-Paul-d'Abbotsford, le 15 octobre 1861, de Louis Guillaume Bengle, cultivateur et soigneur de chevaux, et de Philomène Pion, ex-institutrice, Marie-Aveline est l'aînée de cinq autres filles. Toutes grandissent sous l'influence de mémère Lippé conteuse d'histoires, «tireuse» et joueuse de cartes.

À dix-huit ans, Marie-Aveline connaît la vie de centaines de jeunes filles enseignant au Québec en 1879-1880. Après une année d'enseignement dans le rang qui l'a vue grandir, elle arrive à la maison mère de la Montagne pour y suivre la formation stricte du postulat et du noviciat dans la Congrégation Notre-Dame, ce qui la conduira à agir dans le secteur de l'éducation comme enseignante, puis comme directrice et surtout comme promotrice des études supérieures pour les jeunes filles.

En juillet 1904, son projet soumis à l'approbation du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, soit la création du premier collège classique pour jeunes filles dans la province, fut rejeté. Sœur Sainte-Marie ne se décourage pas, elle prépare une équipe d'enseignantes sachant que le Comité protestant

autorise déjà l'ouverture de collèges de langue anglaise menant aux études universitaires. Enfin, le 8 octobre 1908, le vice-recteur de l'Université Laval de Montréal, Monseigneur Gaspard Dauth, préside l'ouverture officielle du premier collège féminin québécois où l'on doit cependant «étudier à la manière des hommes».

Deux décennies plus tard, nommée maîtresse générale des études de sa communauté tout en demeurant directrice de son École d'enseignement supérieur, sœur Sainte-Anne-Marie milite en faveur de la construction de l'Institut pédagogique pour une formation plus complète des institutrices. Le 8 octobre 1925, son ami M<sup>gr</sup> Georges Gauthier, assisté d'officiels, bénit la pierre angulaire.

Le 15 octobre 1936, l'âge et la maladie rattrapent Mère Sainte-Anne-Marie. Tout se précipite à la fin de février 1937. Et le 13 mars, elle quitte la terre, sereine et reconnaissante. Des témoignages de sympathie arrivent du Québec, du Canada, des États-Unis et de l'Europe.

À l'occasion du cinquantenaire du Collège Marguerite-Bourgeoys, d'anciennes élèves projettent d'honorer de façon particulière mère Sainte-Anne-Marie par l'apposition d'une plaque commémorative dans l'église de son baptême, à Saint-Paul-d'Abbotsford, mais par la suite l'évêque exige l'enlèvement de l'inscription souvenir...

La lecture de la biographie de Claude Gravel «*La féministe en robe noire. Mère Sainte-Anne-Marie*» s'avère stimulante pour les membres de l'ARDF qui retiennent la valeur égalité dans leur plan d'action 2012-2015, ainsi que pour toutes les féministes d'aujourd'hui. De plus, l'ouvrage demeure fort intéressant pour toutes les personnes avides de connaître les contextes historiques (sociaux, politiques, pédagogiques, scolaires et ecclésiastiques) entourant l'œuvre promotrice de la libération intellectuelle des Québécoises. On termine cette lecture avec un grand sentiment de fierté.

Léona Deschamps, RSR

# Continuons à rester réveillées!

« Réveils populaires: signe des temps », c'était le thème des Journées sociales tenues à Rimouski du 24 au 26 mai 2013. Conférences, ateliers, célébrations ont convergé vers une conscientisation et une mise en action. Il m'apparaît important de prolonger les effets de cette rencontre à haute portée sociale.

## Des moments de réveils populaires

Des événements tout récents surgissent rapidement à notre esprit pour désigner des réveils populaires: printemps arabe, Occupy, Idle no more, printemps érable. Et, dans un temps plus éloigné, les Opérations Dignité qui ont marqué les années 1970-1971 dans la région bas-laurentienne ne peuvent pas ne pas être soulignées.

À propos du printemps érable, aux Journées sociales, Guy Côté affirme: « Ces jeunes se sont levés debout pour secouer la tranquillité de la belle province et lui poser des questions difficiles. Ils ont appris la résistance et risqué la désobéissance civile. [...] Ils ont ressenti la fierté de faire l'histoire, en réussissant à mobiliser autour d'eux une foule de citoyens et citoyennes qui ont clamé leur indignation et revendiqué plus de justice, de transparence, d'intégrité, de respect pour les gens et pour l'environnement. »

## Sommes-nous vraiment réveillées?

Le rappel de ces événements nous conduit à nous poser la question de la durabilité de leur influence dans nos vies. Les plumes

rouges, les carrés rouges sont-ils disparus, les bruits des casseroles éteints? Nous vivons dans une société où les faits sont connus instantanément et s'oublie parfois aussi rapidement qu'ils apparaissent. Des rappels doivent être faits pour nous tenir en éveil, garder nos lampes allumées comme les vierges sages de l'Évangile.

La lecture de revues et de journaux d'information, l'appartenance à des associations axées sur la défense de la justice sociale, la participation à des sessions de formation citoyenne, à des manifestations engagées sont des moyens d'un éveil progressif continu sur le plan local, national et international. Notre association, l'ARDF, apporte sa contribution en offrant à ses membres à chaque année une journée de formation. En mai 2013, notre invitée, Maître Nicole Kirouac, nous a sensibilisées au sujet de l'exploitation des ressources minières au Québec en rapport avec les citoyens et citoyennes, particulièrement les femmes. La situation minière a de quoi interpeller la responsabilité de chaque personne. À cet effet, nous avons constitué un noyau de cinq membres qui seront attentives à ce qui se passe concernant les mines au Québec et qui proposeront des actions à poser en vue de changements.

## Des situations malheureuses de femmes

D'autre part, Amnesty internationale a lancé en 2013 une campagne contre le mariage forcé des enfants. Dix millions de filles seraient mariées dans le monde

avant l'âge de dix-huit ans. On rapporte qu'en 2008 une jeune Yéménite a été mariée à l'âge de neuf ans par son père à un homme de vingt ans son aîné. Elle a confié avoir été battue et abusée sexuellement par son mari. Sa famille a refusé de l'aider. Le mariage des enfants est une violation flagrante des droits de tout être humain et l'une des principales entraves au développement. Les filles sont particulièrement affectées par cette imposition, privées de liberté, de tout accès à l'éducation; leur vie en est totalement bouleversée. Nous ne pouvons pas rester insensibles à cette situation de femme.

## Quel est notre appui?

Nous sommes invitées à accueillir toujours plus largement la Parole de Dieu:

Venez, les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli; nu, et vous m'avez vêtu; malade, et vous m'avez visité; en prison, et vous êtes venus à moi. En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, l'une de ces plus petites, c'est à moi que vous l'avez fait! Mt 25, 34-36. 40

Et à découvrir les signes des temps (Mt 16, 1-3) dans les événements socio-politiques et culturels de notre monde en vue de générer une meilleure qualité de vie pour notre prochain immédiat et lointain.

# Différents modèles de la laïcité



Élisabeth Garant,  
directrice du Centre justice et foi

**A**u moment de la rédaction de cet article, le gouvernement Marois vient tout juste de déposer le document d'orientation présentant cinq propositions en matière de neutralité religieuse et d'encadrement des accommodements religieux qui devrait mener à l'élaboration d'une « Charte des valeurs québécoises ». Il y aurait beaucoup à dire sur ces orientations et sur le choix fait par le gouvernement de réaliser, par ce projet de « Charte des valeurs », un débat cependant nécessaire sur le modèle québécois de laïcité. Mais le propos qui m'a été demandé ici est de traiter des différents modèles de laïcité. Je me limiterai donc à dire que notre réflexion collective me semble bien hasardeuse lorsque nous abordons la laïcité par le biais d'un débat sur les « valeurs » alors que ce qui est en cause, ce sont essentiellement des droits fondamentaux. La porte est alors rapidement ouverte à une importante charge émotive et à une confusion inévitable dans les termes du débat.

Il faut peut-être rappeler que la laïcité est un mode d'organisation politique

qui permet l'affirmation de la neutralité religieuse de l'État et qui assure la séparation de celui-ci d'avec la religion (toutes les religions). Mais la séparation et la neutralité ne sont pas des fins en soi. Ce sont des moyens qui visent surtout l'atteinte de deux finalités : l'égalité des citoyens (ou la non-discrimination) et la liberté de conscience de toutes et tous. Il y a donc ici des pistes importantes pour la réflexion sur le projet qui est actuellement soumis à la discussion publique.

## Le mythe du modèle unique de laïcité

La laïcité n'est pas non plus une situation définie une fois pour toutes. Et il n'existe pas un modèle unique de laïcité qui pourrait s'appliquer à toutes les sociétés et dont nous n'aurions qu'à suivre la recette pour le Québec. Il existe de nombreux aménagements inspirés des trajectoires différentes des pays. C'est un processus qui se précise au fil des transformations sociales, des revendications identitaires et des orientations politiques issues du débat démocratique.

Il y a donc des modalités multiples de l'affirmation laïque et des aménagements de la neutralité par rapport au fait religieux. Par ailleurs, même dans des États qui maintiennent des liens symboliques avec des Églises nationales, la citoyenneté peut ne plus être assujettie à une conception religieuse particulière et la liberté de religion être garantie – c'est par exemple le cas de l'Angleterre. Et une séparation constitutionnelle ne signifie pas nécessairement que la conception dominante de la citoyenneté soit exempte d'une forte influence morale ou religieuse – c'est le cas des États-Unis.

Enfin, l'exemple français, auquel nous référons le plus fréquemment, illustre bien que la définition d'une laïcité est le résultat d'un processus et d'une dynamique entre des conceptions différentes à l'œuvre au sein des sociétés. La loi sur la séparation de l'Église et de l'État (1905) est née dans un contexte de perceptions d'une menace de la République par le religieux, un héritage de la Révolution française, et a été précédée par une loi de l'enseignement scolaire interdisant aux membres des Congrégations religieuses d'enseigner. Pourtant, la Loi de 1905 se formulera finalement de façon plus libérale (au sens philosophique du terme) et sera orientée davantage vers la tolérance et l'ouverture au pluralisme.

## Six types de laïcité

Dans le débat que nous vivons en ce moment au Québec, nous assistons aussi à l'expression de conceptions différentes de la laïcité. Ces dernières se fondent sur des expériences, des compréhensions et des priorités différentes que portent les citoyens et citoyennes. Le défi que nous devons relever est de mettre en discussion ces différentes conceptions en vue d'un consensus qui pourrait émerger ou pour identifier les aspirations qui correspondent le mieux à la trajectoire particulière du Québec et au projet de société que nous voulons nous donner.

Pour traiter de ces différentes conceptions en concurrence, je prendrai appui sur le travail réalisé par Micheline Milot<sup>1</sup> permettant de répertorier les modèles de laïcité sous six types différents selon l'aménagement qui est réalisé ou souhaité entre les finalités et les moyens au fondement de la laïcité (séparation, neutralité, égalité, liberté de conscience).

La *laïcité séparatiste* institue un clivage important entre les espaces civique et privé, reléguant tout ce qui est de la liberté de conscience et de religion au domaine privé ou à l'intimité. L'appartenance citoyenne promue par cette conception ne peut inclure une appartenance religieuse. Les symboles de la majorité qui persistent le sont à titre patrimonial. La personne qui exprime son appartenance religieuse en dehors de la sphère privée est perçue comme voulant imposer ses convictions aux autres. La *laïcité anticléricale* quant à elle étend même son exclusion du religieux à l'espace public.

La *laïcité autoritaire* correspond à une conception du rôle de l'État beaucoup plus active et ferme par rapport à ce qui est acceptable ou non des traditions religieuses dans l'espace public. Les revendications que l'on peut associer à cette forme de laïcité demandent à l'État de limiter la liberté d'expression de certains groupes religieux, de se faire l'interprète des symboles religieux et de soumettre la liberté de religion à une hiérarchie des droits. Les trois modèles de laïcité précités ont souvent leur origine dans une expérience de domination des institutions religieuses sur la société et manifestent une volonté de ne pas la voir se répéter. Par contre, ces modèles ne sont pas, par ailleurs, exempts de dérives intolérantes et de recours à des procédés non démocratiques pour imposer leurs vues.

La *laïcité de foi civique* met en concurrence les valeurs dont peuvent être porteuses les traditions religieuses et celles de la société politique. Il y a une présomption que les valeurs auxquelles adhèrent les croyants sont incompatibles avec les valeurs dominantes de la société.

Le renoncement à une expression religieuse visible devient alors expression de loyauté et d'intégration à la société.

La *laïcité de reconnaissance* repose sur l'importance d'une pleine reconnaissance des droits de tous et chacun. Elle valorise l'autonomie des individus dans la conduite de leur vie et ce, dans les limites du respect d'autrui. Le droit à l'égalité et la liberté de conscience sont

peuvent pas ouvrir la voie à une certaine influence induite des groupes religieux dans les décisions de l'État.

## Conclusion

Les différents types présentés précédemment peuvent nous aider à identifier certaines conceptions de la laïcité qui sont exprimées autant par le projet gouvernemental qu'à travers les prises de position

**Le défi que nous devons relever est de mettre en discussion ces différentes conceptions en vue d'un consensus qui pourrait émerger ou pour identifier les aspirations qui correspondent le mieux à la trajectoire particulière du Québec et au projet de société que nous voulons nous donner.**

compris comme des droits fondamentaux à préserver. L'État est alors davantage présent pour gérer les conflits qui peuvent survenir de la coexistence des diversités, mais beaucoup moins actif dans la proposition d'un projet rassembleur. C'est un modèle qui repose sur un idéal de réciprocité lequel n'est malheureusement pas toujours au rendez-vous.

La *laïcité de collaboration* quant à elle caractérise les États qui entretiennent des liens privilégiés avec des groupes de pensée (philosophiques ou religieux) dans certains domaines. Ces types de collaboration ne sont pas sans risque dont celui que tous les groupes religieux ne soient pas traités équitablement par ces ententes avec l'État. Il est aussi possible de se demander si ces partenariats ne

que nous entendons depuis quelques semaines. Les termes de laïcité inclusive, laïcité ouverte, laïcité républicaine, etc. trouvent eux aussi une résonance dans les modèles présentés. Dans tous les modèles de laïcité, on constate que le défi est celui d'instaurer un rapport juste entre un groupe majoritaire et les minorités. Les justifications pour privilégier des choix qui conviennent à la majorité ne manquent pas. Mais sont-elles les meilleures réponses que nous pouvons trouver pour l'avenir du Québec? Je me permets d'en douter.

1. Pour plus de détails, voir Micheline Milot, *La laïcité en 25 questions*, Novalis, 2008, p. 42-65 ainsi que Jean Baubérot et Micheline Milot, *Laïcités sans frontières*, Éditions du Seuil, 2011, p. 87-116.

## Estrie

D'un seul cœur et avec un nouvel élan, le lancement de l'année 2013-2014 a eu lieu lundi le 9 septembre. Pour certaines, c'était encore le temps des vacances mais pour d'autres, c'était la joie de se retrouver chez les Petites Sœurs de la Sainte-Famille.

Il a été agréable de «réchauffer» nos retrouvailles par un tour de table chaleureux! Tout en s'appropriant le Plan d'action 2012-2015 et en y vérifiant les actions proposées, chacune a identifié sa présence ARDF dans son milieu, à partir des activités déjà réalisées et de celles prévues présentement: activités avec l'Office de la famille et présence au Mouvement de femmes immigrées particulièrement. Ce fut réconfortant de reconnaître notre solidarité en lien avec les objectifs et les actions proposées au Plan d'action. Ensemble, identifier ses forces en vue d'autres actions qui semblent possibles et accueillir les suggestions de nouvelles solidarités apportées par l'une ou par l'autre. Le plus beau est à venir en ce qui regarde l'intégration des membres dans la vie sociale de la belle région estrienne, et



### Réseau estrien

l'espoir d'accueillir une nouvelle membre est un précieux stimulant! Ce sont les «petits pas» au Réseau de l'Estrie.

*Source: Denise Roy, PSSF*

## Montréal



### Rencontre de Montréal en septembre

Au dire des 31 membres présentes, les retrouvailles du 17 septembre à Montréal ont été des plus animées et des plus joyeuses.

La laïcité, sujet proposé à l'assemblée dès le début, a permis à chacune de s'exprimer librement. Un consensus s'est profilé pour modifier l'énoncé des trois points de «la charte des valeurs», à savoir: a) une charte de la laïcité, b) des périodes de transition accordées aux institutions, c) des balises raisonnables apportées aux accommodements.

S'il est admis que la société québécoise est multiculturelle et que la volonté est de faire ressortir l'égalité citoyenne homme-femme, il faut aller dans l'axe de la cohésion et de la tolérance et non dans l'incohérence entre les signes religieux et le discours.

Au-delà du sujet principal, les membres présentes ont pris du temps pour s'interroger sur l'avenir de l'ARDF.

*Source: Michelle Beaulieu, CND*

## Mauricie

Lors de sa dernière rencontre en juin, le groupe mauricien a considéré le traitement d'une action importante pour l'ARDF: au nom de la dignité des personnes, prévoir «une Église inclusive et renouvelée». Un couple a donc été invité pour livrer les hauts et les bas de son engagement en Église et répondre à de multiples questions. Il ressort que des réussites dans l'engagement des deux personnes sont le fruit d'une conscience éclairée et qu'un travail en collaboration avec d'autres ressources assure une certaine réussite.

Pour donner suite au thème de la laïcité étudiée cette année, des échanges ont été alimentés par le projet de «Charte des valeurs» qui sous-tend le principe de la laïcité. Le groupe ne s'éloigne pas de l'essentiel en disant que la laïcité n'est pas une valeur mais un cadre structurel, de nature juridique régissant la séparation de l'État et de la Religion.

*Source: Rita Lafrenière, OSU*

## Saguenay-Lac Saint-Jean

Les Centres de femmes sont des foyers actifs où se développent des solidarités prometteuses de transformations sociales. Il y a, à Alma, un Centre de Femmes «Aux Quatre-temps» qui bourdonne de créativité. Le 1er octobre, la 11<sup>e</sup> Journée nationale de Centres de femmes fera sa marque. Ce jour-là, porte ouverte est offerte à toutes et tous, pour vivre l'événement ayant pour thème : « Des solidarités à découvrir ». Pour creuser dans le sens des découvertes, un atelier «L'Utopie» est proposé aux femmes qui peuvent y exprimer leur rêve d'un monde idéal où l'égalité homme-femme, la richesse mieux répartie et la dignité de toutes et de tous sera victorieuse.

Il est prévu que la création artistique issue de cette rencontre sera publiée dans un recueil des projets féministes du Regroupement des Centres de femmes qui tiendra son Congrès annuel en juin 2014. La découverte de «L'Utopie» et d'autres créations artistiques sera, pour les femmes, comme un pont



Centre de femmes à Alma

pour passer effectivement de l'utopie vers une société réellement meilleure.

Source : Jeanne-d'Arc Fortin, SBC

## Québec



Québec, 20 avril 2013

Une rencontre de solidarité avec des représentantes d'une quinzaine de groupes de femmes, dont quelques membres de l'ARDF de Québec, s'est tenue le 20 avril 2013. Le réseau Femmes et ministères a voulu que cette journée de réflexion soit une contribution utile aux États généraux de l'action et de

l'analyse féministes et qu'elle contribue à une reconnaissance effective des femmes en Église.

La question posée : comment expliquer que les féministes en Église ne reçoivent pas plus de soutien des autres féministes dans leurs luttes ? La présentation du diaporama « 40 ans de luttes des femmes en Église » est suivie des commentaires de deux panélistes. Il y est question du vocabulaire utilisé et des arguments qui sont peu ou non parlants pour les femmes hors Église ; on mentionne aussi le contenu des luttes : pas ou peu de gains concrets depuis plus de 40 ans, par exemple en ce qui concerne l'exercice du pouvoir ; on s'interroge sur les acteurs sociaux et les stratégies de lutte : lobby, sensibilisation, mobilisation, alliances, mais peu ou pas de « désobéissance ». On propose une voie d'avenir : dissocier le pouvoir du sacerdoce ministériel. Journée riche en débats, en brassage d'idées, en stratégies. « En vous exposant à une critique de l'extérieur, vous prenez un risque, (...) vous contribuez à l'avancée des femmes », fait remarquer une panéliste.

Source : Michelle Beaulieu, CND



### En mémoire...

Décédée il y a déjà plusieurs mois, une membre de l'ARDF, sœur **Pierrette Charbonneau, CSC**, laisse le souvenir d'une femme de vision, pleinement missionnaire et de terrain. Sa présence demeure gravée dans la mémoire de la communauté Maisons Mon Roc, à St-Antoine-de-Tilly, dont elle fut cofondatrice, des nombreux participantEs aux sessions qu'elle a animées ainsi que de toutes les personnes qu'elle a accompagnés sur leur chemin de vie.

Réjeanne Dubé, NDA  
et Fernande Themens

Colette Roy-Laroche

Oyé! Oyé! Pour son 20<sup>e</sup> anniversaire d'existence, le Comité intercommunautaire de la région Saguenay–Lac-St-Jean a l'honneur d'initier la chronique Brin d'histoire portant sur les régions!

Dès janvier 1993, trois religieuses des Sœurs de Notre-Dame du Bon Conseil de Chicoutimi, déjà impliquées dans la cause des femmes, suscitent un regroupement régional de religieuses en provenance de huit communautés différentes.

Parmi les principaux axes d'orientation, on retrouve d'abord un travail de conscientisation des membres du comité et des sœurs de nos communautés respectives sur la violence vécue par les femmes. De plus, les activités de formation se réalisent en alliance privilégiée avec la répondante et le Comité diocésain de condition féminine. Une rencontre annuelle des deux regroupements se poursuivra pendant plusieurs années en vue de partager nos préoccupations, de bénéficier des réflexions et des formations propres à chacun de nos deux réseaux, d'harmoniser nos actions et ainsi, de solidifier notre solidarité sororale.

Un autre élément important qui colorera les implications du comité tout au long de son existence, c'est l'attention et la participation aux événements du milieu social et ecclésial.

Le cheminement du comité a toujours tenu compte des orientations nationales et des formations offertes dans les assemblées générales de l'Association comme outils précieux de conscientisation.

Huguette Laroche, NDBC  
Françoise Gagnon, NDBC

La mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy-Laroche, n'a pas chômé depuis la tragédie du début de juillet. Bel exemple de l'art de la gestion de crise, elle a su servir de courroie de transmission entre les citoyens désarmés et les autorités, et faire face aux médias matin, midi et soir. Colette Roy-Laroche gère la situation avec une sensibilité et une énergie qui impressionnent. Gère-t-elle cette crise différemment parce qu'elle est une femme? On peut penser que oui.

### Premier Forum mondial des femmes francophones

En mars 2013, à Paris, le Premier Forum mondial des femmes francophones évoquait les 120 millions de femmes francophones présentes dans le monde. Les femmes participantes constataient des disparités flagrantes d'un pays à un autre. Dans les pays développés ou émergents, les femmes poursuivent leur combats pour que leurs droits soient reconnus dans les domaines de l'emploi, de l'égalité ou des acquis sociaux. Dans d'autres pays, les femmes sont sans aucun droit, subissent au quotidien des exactions, des violences de toutes sortes, n'ont aucune protection juridique ou sanitaire, sont exclues des milieux scolaires.

### Première ministre noire de l'histoire italienne

À 49 ans, la femme d'origine congolaise, Cécile Kashetu Kyenge, est devenue, le 28 avril 2013, ministre pour l'Intégration du gouvernement Letta en Italie. Elle devient alors la première ministre d'origine africaine à entrer dans l'exécutif italien. Elle veut remplacer le droit du sang par un droit au sol, autrement dit, permettre aux enfants d'immigrés d'accéder à la nationalité italienne.

### Une femme à la Maison-Blanche

Helen Thomas, décédée le 20 juillet dernier, fut une éminente reporter américaine. Elle a travaillé cinquante-sept ans comme correspondante, puis chef de bureau à la Maison-Blanche. Elle a ainsi couvert l'actualité de la présidence américaine depuis John F. Kennedy jusqu'au président actuel Barak Obama.

### Le groupe Femmes en Noir

Sur une place de Jérusalem Ouest en janvier 1988, sept femmes israéliennes ont choisi le silence et le noir pour protester contre l'occupation militaire de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, décidée par le gouvernement israélien. Plus de 250 groupes de *Femmes en Noir* dans le monde sont visiblement actives dans la résistance des femmes contre la guerre, le militarisme, le fondamentalisme, toutes les formes de discrimination, bâtissant des liens de solidarité indépendamment des catégories et des frontières sociales, ethniques, religieuses.